

Communiqué de presse

Cergy, le 21 mars 2022

EXAMEN DE PREVENTION GRATUIT POUR LES PUBLICS FRAGILES DANS LE VAL D'OISE

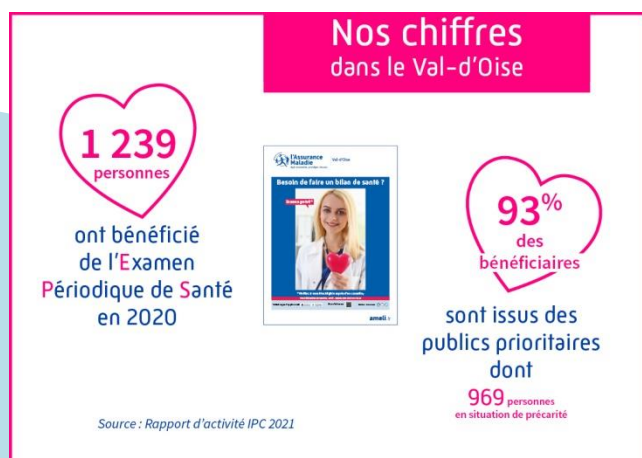
L'Assurance Maladie du Val-d'Oise et son réseau de centres d'examens proposent un examen de santé gratuit tous les ans à destination des personnes fragiles qui renoncent à leurs soins.

Pour les publics éloignés du système de soins et de la prévention, notamment sans médecin traitant, le bilan de santé permet d'aborder différentes thématiques en fonction de l'âge et des facteurs de risques de chacun avec des professionnels de santé (médecin, dentiste, infirmier).

Cet examen gratuit est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et s'adresse aux assurés ou ayants droit du Val-d'Oise de plus de 16 ans s'ils sont :

- Demandeurs d'emploi ;
- Salarié(e)s en activités temporaires ;
- En stage de formation professionnelle ;
- Bénéficiaires du RSA, de la PUMA ou de la Complémentaire Santé Solidaire ;
- Retraité(e)s.

Lors de ce bilan de santé personnalisé et adapté, un point sur les droits est effectué et un accompagnement pour les démarches est mis en place si nécessaire.



Les centres d'examens de santé dans le Val-d'Oise

Les assurés peuvent se renseigner ou prendre rendez-vous auprès d'un des centres de santé :

- Centre IPC d'Argenteuil – 245 avenue Jean-Jaurès
- Centre IPC de Cergy-Saint-Christophe - Maison de la prévention santé – 8 Rue de Sardane

Tél : 01 53 67 35 35

Plus d'infos sur en cliquant [ici](#)

Contacts presse :

✉ communication.cpam-cergyptoise@assurance-maladie.fr

À propos de l'Assurance Maladie du Val d'Oise

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de 98% de la population du département, soit plus d'un million d'assurés, et verse chaque année plus de 2,6 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.